



Rentrée
2025

Inscription au CFA La Bonne Graine - École d'Ameublement de Paris

Autorisation de sortie et décharge pour les apprenti·e·s mineur·e·s

Apprenti·e

Nom : Prénom :

Formation choisie :

Représentant·e légal·e

Je soussigné·e ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Prénom :

Lien avec l'apprenti·e :

☐ L'autorise ☐ Ne l'autorise pas à participer aux sorties pédagogiques organisées dans le cadre scolaire par l'équipe du CFA La Bonne Graine.

☐ Décharge l'École de l'ameublement de Paris de toute responsabilité et l'autorise à laisser partir l'apprenant·e mineur·e en dehors des heures prescrites de (8h30 à 16h30), en cas de grève ou d'évènement le nécessitant.

☐ Ne souhaite pas décharger l'École de l'ameublement de Paris de toute responsabilité et ne l'autorise pas à laisser l'apprenant·e mineur·e partir en dehors des heures prescrites de (8h30 à 16h30), en cas de grève ou d'évènement le nécessitant.

☐ J'ai pris bonne note du fait que pendant l'heure des repas (de 12h00 à 13h00), l'apprenant·e n'était plus sous la responsabilité de l'École d'ameublement de Paris, qui ne dispose pas d'infrastructures de restauration, la pause du midi se fait hors de l'établissement. Les sorties de l'établissement aux inter-cours ne sont pas autorisées.

Fait à

Le

Signature·s